

Il vous reste **1** unité(s) article(s) à consulter.

Article paru dans l'Est Républicain en page Doubs

« Libérez Joseph ! »

Slogan scandé hier devant la préfecture par plus de 200 manifestants venus protester contre l'arrestation de l'étudiant libérien en voie d'expulsion.

Le 1er février dernier, ils n'étaient qu'une cinquantaine à manifester en faveur de **Joseph Kollie**. Hier, ils étaient plus de 200. Sans doute parce qu'il est plus aisé de se mobiliser contre (l'arrestation de l'étudiant libérien sans papiers en vue de son expulsion) que pour (l'obtention d'un titre de séjour lui permettant d'achever sa licence d'anglais). Aussi parce que l'ordre du jour de ce jeudi était à la revendication (les manifestants anti-CPE ayant massivement obliqué vers la rue Charles-Nodier pour enchaîner avec cette seconde manifestation).

Il est 17 h et les militants bloquent la circulation aux cris de « Des papiers pour **Joseph**, un charter pour Sarkozy ». Depuis mercredi en effet, tout s'est accéléré dans la vie de ce sans-papier de 40 ans. Sous le coup d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière depuis le 3 octobre dernier (nos éditions des 21/10/05, 17/11/05 et 02/02/06), il a été arrêté mercredi matin « alors qu'il se rendait à ses cours à la faculté ». D'abord placé en centre de rétention à Pontarlier, il a ensuite été emmené au centre de rétention administrative proche de Roissy où il attend d'être expulsé.

« Nous avons maintenant seulement cinq jours pour tenter d'empêcher la mise à exécution de cette expulsion », indique Michel Savaric, prof à la fac de Lettres et membre du comité de soutien. « Un délai au cours duquel nous allons explorer tous les recours possibles. En attendant, la communauté universitaire, profs et élèves, est sous le choc. »

Hier matin, une délégation du comité de soutien (dont faisait partie le doyen de la faculté de Lettres) et du collectif local du Réseau Education sans Frontières a été reçue en préfecture. L'occasion pour l'administration d'expliquer sa décision.

Dans un communiqué, l'administration rappelle que « M. **Joseph Kollie**, ressortissant libérien, père de trois enfants restés comme son épouse dans le pays d'origine, est entré en France en juillet 2002 avec un visa de 30 jours afin d'effectuer, à Besançon, un stage de perfectionnement pour enseigner le français à l'université de Monrovia où il exerce en qualité de professeur de français. A ce titre, il a bénéficié d'une bourse du gouvernement français. »

« Il est très attendu dans son pays »

On connaît la suite : septembre 2002, il dépose une demande d'asile politique. L'OFPRA la rejette en novembre 2003. Octobre 2004, la commission de recours des réfugiés confirme le rejet. A la demande de l'université de Franche-Comté, **Joseph Kollie** obtient alors un délai « ultime » pour terminer son DEUG. Délai que lui consent la préfecture par deux fois (en juin et en septembre 2005). Reste que depuis l'expiration de ce sursis, il fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière.

D'où la constitution du comité de soutien pour obtenir un nouveau « ultime » délai, jusqu'en juin prochain, afin de lui permettre de finir sa licence d'anglais.

Les risques pour sa vie au cas où il retournerait maintenant dans son pays ? « Le préfet a saisi l'Ambassade de France qui a confirmé que les craintes alléguées par l'intéressé ne sont pas fondées », répond l'administration. Et d'ajouter : « Il est important qu'il puisse rapidement rejoindre son épouse et ses enfants, et en tant que francophone et professeur de français, il est très attendu dans son pays qui a besoin de forces vives pour sa reconstruction. »

Des arguments que le comité de soutien réfute : « Il n'est pas attendu, sa famille a été décimée. » Le fait que la situation politique ait changé, avec l'avènement au pouvoir d'Ellen Johnson-Sirleaf ? « Le pays est encore très instable et la situation est encore très dangereuse pour les anciens opposants dont faisait partie **Joseph Kollie**. »



Arrêté mercredi matin, Joseph Kollie est actuellement placé en centre de rétention près de Roissy. Photo archives ER

Autant d'éléments que les militants vont tenter de faire valoir pour « libérer **Joseph** » et empêcher son retour au Libéria. En attendant, ils se sont donné rendez-vous aujourd'hui pour une nouvelle manifestation à 17 h devant la préfecture.

Pierre LAURENT

[Imprimer](#)

© L'Est Républicain - 10.02.2006

[▲ Haut de page ▲](#)